

## La Fédération départementale de la Libre Pensée de Côte-d'Or, la Libre Pensée de Dijon-Henri Barabant & le Cercle Marcel Martinet.

# 150<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris

1871 > 2021, l'anniversaire de la Commune de Paris a donné lieu cette année à une abondante production éditoriale dont il convient de se réjouir. À cet égard, le livre « 150 ans » publié par l'Institut de Recherches et d'Études de la Libre Pensée (IRELP) vient en bon rang et mérite le détour (nous contacter si vous êtes intéressés). En revanche, beaucoup d'initiatives prévues ont dû être annulées ou repoussées à cause du confinement et de l'état d'urgence sanitaire à rallonges que nous subissons. En Côte-d'Or, les libres penseurs ont attendu des jours plus propices pour finalement cocher la date du 16 décembre, jour anniversaire de la comparution de Louise Michel devant le Conseil de guerre de Versailles.

**L'** Institut d'Histoire Sociale de la CGT (IHS-CGT 21) ayant effectué un choix similaire, l'idée d'une seule réunion à la Bourse du travail a fait son chemin. Avec par surcroît le concours de l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC). En conséquence, la Fédération Départementale de la Libre Pensée, la Libre Pensée Dijon-Henri Barabant et le Cercle Martinet appellent leurs adhérents et amis à participer à la *Conférence de Patrick Serre*, professeur d'université honoraire, spécialiste de la guerre de 1870 et de la Commune de Paris,

**Judi 16 décembre 2021 à 17 heures à la Bourse  
du travail, 17 rue du Transvaal, Dijon.**

**L**a Commune de Paris en 1871 a été un événement majeur dans l'histoire de l'émancipation. Les prolétaires sont montés à l'assaut du ciel. Une autre société se construisait. La sauvage répression qui s'en suivit fut la réponse de l'Ordre, clérical et bourgeois. Mais rien n'y fit. 150 ans après, la Commune demeure vivante.

**Vivante** par l'ampleur de l'œuvre sociale et politique accomplie en seulement 72 jours. Le décret du 3 avril 1871, par exemple, établissant la deuxième Séparation des Églises et de l'État ainsi que la laïcisation de l'École publique comptent parmi les mesures démocratiques majeures de la Commune.

**Vivante** par la résonance actuelle des débats de l'époque. Le jeune colonel Louis Rossel, seul officier supérieur à s'être engagé dans la Commune, fut fusillé pour l'exemple par les bandes armées de Thiers.

Peu avant son exécution, il avait mis en garde : « Si, avant peu, vous n'avez pas refait l'armée, c'est l'armée qui défera la République. » À l'évidence, la formule ne vaut pas que pour le passé.

**Rendre hommage** à Rossel, c'est s'incliner devant la mémoire des milliers de communards victimes des exécutions sommaires.

**Rendre hommage** à Louise Michel, c'est célébrer toutes les femmes du peuple qui ont combattu avec cran, notamment sur les barricades des derniers moments et ont été durablement traînées dans la boue par la presse stipendiée.

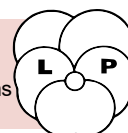
Lors de son procès à Versailles le 16 décembre 1871, Louise Michel a tenu tête à ses juges amenant Victor Hugo à écrire : « Plus forte qu'un homme ».



**Au cours de la soirée du 16 décembre 2021**

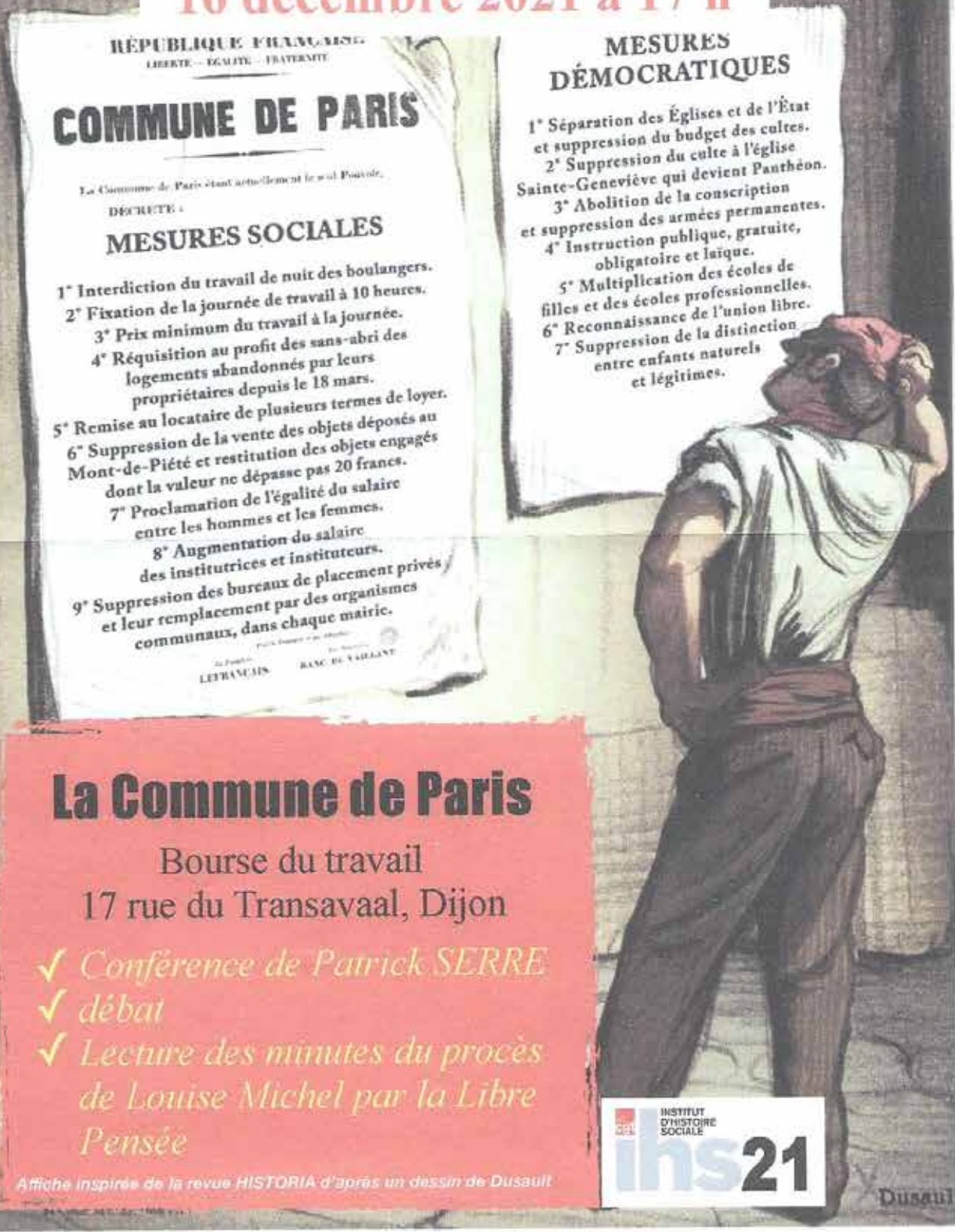
- Seront lues les minutes de « l'échange » pour le moins inégal entre cette figure emblématique de la Commune et ses accusateurs.
- On pourra également entendre quelques-unes des plus fameuses chansons laissées par la Commune.

Flash édité par Cercle Marcel Martinet  
cercle.martinet@gmail.com  
Cercle Marcel Martinet - Maison des Associations  
BB2 - 2 rue des Corroyeurs - 21000 Dijon



# Conférence de Patrick SERRE

16 décembre 2021 à 17 h



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

## COMMUNE DE PARIS

La Commune de Paris étant actuellement le seul Pouvoir,  
DÉCRÈTE :

### MESURES SOCIALES

- 1° Interdiction du travail de nuit des boulangers.
- 2° Fixation de la journée de travail à 10 heures.
- 3° Prix minimum du travail à la journée.
- 4° Réquisition au profit des sans-abri des logements abandonnés par leurs propriétaires depuis le 18 mars.
- 5° Remise au locataire de plusieurs termes de loyer.
- 6° Suppression de la vente des objets déposés au Mont-de-Piété et restitution des objets engagés dont la valeur ne dépasse pas 20 francs.
- 7° Proclamation de l'égalité du salaire entre les hommes et les femmes.
- 8° Augmentation du salaire des institutrices et instituteurs.
- 9° Suppression des bureaux de placement privés et leur remplacement par des organismes communaux, dans chaque mairie.

Le Travailleur  
LEFRANÇOIS

Le Militant  
BASC DE VAILLANT

### MESURES DÉMOCRATIQUES

- 1° Séparation des Églises et de l'État et suppression du budget des cultes.
- 2° Suppression du culte à l'église Sainte-Genève qui devient Panthéon.
- 3° Abolition de la conscription et suppression des armées permanentes.
- 4° Instruction publique, gratuite, obligatoire et laïque.
- 5° Multiplication des écoles de filles et des écoles professionnelles.
- 6° Reconnaissance de l'union libre.
- 7° Suppression de la distinction entre enfants naturels et légitimes.

## La Commune de Paris

Bourse du travail  
17 rue du Transavaal, Dijon

- ✓ Conférence de Patrick SERRE
- ✓ débat
- ✓ Lecture des minutes du procès de Louise Michel par la Libre Pensée

Affiche inspirée de la revue HISTORIA d'après un dessin de Dusault

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE

ih21

Dusault